

Puissance L a 20 ans en 2018, l'occasion pour le Levant de mettre en valeur ses prestations d'insertion : c'était à l'origine la volonté de permettre à des personnes en difficultés avec la drogue de se réinsérer dans le marché du travail. Puissance L est devenue une entreprise d'insertion, ouverte à toute personne en recherche d'un emploi ou d'un projet professionnel.

A découvrir en compagnie du président de la Fondation, Stéphane Manco, et de la responsable de Puissance L, Assia Fonjallaz.

Pascal Dubrit, directeur

## L'insertion à Puissance L, l'autre métier de la Fondation du Levant

Stéphane Manco préside le Conseil de fondation depuis 2011. Il est engagé dans le domaine de l'insertion depuis plus de 20 ans. Peut-être parce qu'il a lui-même dû trouver son chemin : après avoir participé à une première aventure entrepreneuriale, il est engagé par Textura en qualité de formateur, et se retrouve entre l'économie et le social, l'équilibre qu'il cherchait. Il est aujourd'hui à la tête de la société coopérative Démarche qui propose divers concepts d'insertion qui se nomment Textura, Scenicprod, Artraction, Ateapic, etc. Tout un programme...

Complété par un engagement associatif : Insertion Vaud, qu'il préside et Inser-

tion Suisse, dont il est vice-président. C'est la curiosité qui l'a amené là dit-il, tout comme son attachement à l'équité, la liberté avec, en point de mire, l'égalité des chances, la responsabilisation et l'autonomie. L'insertion est son terrain sur lequel il aime débattre. Voici en extraits ce qu'il en pense :

« En Suisse, nous sommes fortement engagés dans l'insertion et avons fait le choix de l'insertion par et pour le travail. Il faut reconnaître qu'une partie de l'identité passe par le rôle professionnel. Puissance L, le secteur d'insertion de la Fondation du Levant, est un acteur qui œuvre dans le sens des politiques d'insertion : tout mettre en œuvre pour que celles et ceux qui ont la capacité de travailler puissent le faire et c'est possible. A Puissance L, la mixité des publics est possible, c'est leur projet respectif d'insertion qui va différer, des objectifs sur mesure seront établis. Ainsi une personne prête à s'investir dans une

démarche d'insertion peut l'envisager et la fondation va se mobiliser pour ré-

aliser cet objectif. D'une manière générale, l'équilibre d'une société passe par la cohabitation de tous ses acteurs, vivre ensemble et veiller tant aux intérêts collectifs qu'individuels.

L'insertion participe aussi à la formation continue des professionnels en disponibilité d'emploi. Cela est d'autant plus indispensable à une époque où les mutations du monde professionnel sont rapides : nous accueillons des personnes formées parfois il y a plus de vingt ans pour une activité qui a évolué et nous assurons l'actualisation de leurs connaissances et compétences professionnelles. C'est une activité pour laquelle les mesures d'insertion telles que Puissance L ont un rôle important à jouer. Nous devons encore renforcer les liens entre le monde

de l'insertion et le marché du travail. Il faut éveiller davantage l'esprit citoyen des entreprises. La responsabilité d'un employeur qui vire un employé ne s'arrête pas aux portes de l'entreprise. Bien sûr qu'il faut avant tout mobiliser l'individu dans son parcours d'insertion, c'est la clef de l'autonomie, mais là encore l'équilibre de la société nécessite une implication des acteurs du premier marché. »

Stéphane Manco, président



## Référence de compétences métiers, storytelling, regards croisés, tout un programme

Puissance L – PL pour les intimes – structure dédiée à l'insertion professionnelle, a été créée en 1989 pour les résidents de la Fondation du Levant. PL compose avec des métiers en évolution et progresse donc elle aussi au gré du marché du travail. >>>

# Puissance L a 20 ans

# Activité 2017

>>> Aujourd'hui **PL** accompagne des personnes candidates à l'emploi. Ses mandants sont le Service cantonal de l'emploi, le Service de prévoyance et d'aide sociales ainsi que l'Assurance invalidité. 84% des inscriptions viennent des ORP, 8% de l'OAI et 8% du Levant.

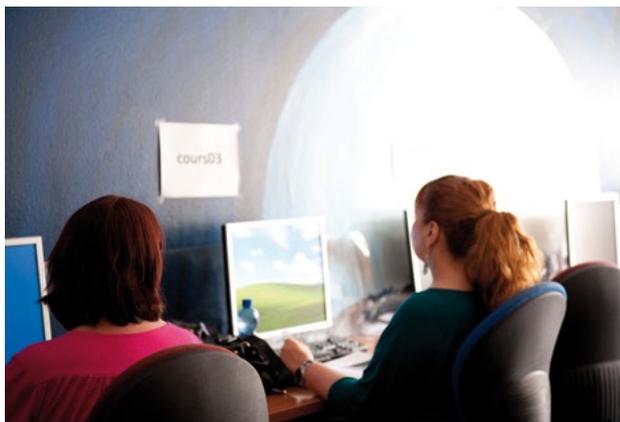
PL offre des places de travail pour développer les acquis de ses participants dans diverses fonctions et plusieurs domaines d'activité comme **l'administration, la menuiserie et la restauration**. Lorsque la personne arrive à PL, bien souvent, elle ne l'a pas choisie. La priorité est de lui permettre d'élaborer **un objectif professionnel** qui fait sens pour elle. Un bon moyen pour qu'elle se responsabilise et s'engage pleinement. Au cours des trois mois de la mesure, 80% du temps est dédié à développer les compétences métier au poste de travail, le reste à compléter les acquis par des formations dans les techniques de recherches d'emploi ou en bureautique.

PL a créé des référentiels métiers et des référentiels compétences, en adéquation avec le marché. **Un outil qui permet à la personne de s'auto-évaluer**. Celle-ci bénéficie de l'accompagnement des conseillers en insertion. Les participants sont mis en réseau pour favoriser les échanges de pratiques et développer des synergies de groupes. Le

recours au « storytelling » pour chaque parcours singulier est encouragé et ça marche : sur les 166 personnes qui ont bénéficié de l'accompagnement des professionnels de PL, **57 sont sorties avec un emploi**.

Avec sa boîte à outils ainsi que sa manière d'aborder la personne candidate à l'emploi, PL se situe elle aussi dans la philosophie du rétablissement adoptée au Levant.

Assia Fonjallaz, responsable de Puissance L



En 2017, le Centre d'Aide et de Prévention **CAP** a constaté une stabilité du type de clientèle (majoritairement de l'aide-contraite), développé certaines prestations et renforcé les liens avec des partenaires du réseau.

**La prévention en milieu scolaire a vu le nombre d'interventions plus que doubler** : 188 interventions en classe pour 3557 élèves (en 2016, 81 interventions pour 1502 élèves). Le public cible privilégié est les écoles professionnelles même si les interventions au Gymnase de Morges et dans deux écoles obligatoires se poursuivent. Malgré la réorientation des personnes volontaires demandé par le Service de Santé publique dès 2016, **le CAP a constaté le souhait de personnes volontaires d'être suivies par notre Centre**. Avec l'accord de l'Etat, un projet de « lamalisation » des prestations pour répondre à ce besoin a été mis en place.

Deux programmes ont permis de développer des relations de travail privilégiées avec des partenaires du réseau : **Nightlife Vaud**, prévention en milieu festif, est un travail d'équipe avec **Be my Angel** (FVA) et **ProFA** ; le projet **PASC**, destiné aux institutions pour les jeunes, est une collaboration entre « Gouvernail » représenté par le CAP, et « **Départ** » du **CHUV**, avec formation et interventions en commun pour des équipes éducatives.



**CASA & CTR**  
Les structures s'approprient les modèles de rétablissement

Comme au Soleil Levant, **l'accompagnement individualisé des personnes s'est renforcé** : les outils et les valeurs du modèle du rétablissement sont désormais intégrés et grâce aux colloques cliniques les équipes l'appliquent au quotidien.

En plus des prestations et activités proposées dans les programmes, plusieurs événements ont permis aux participants d'élargir leur horizon avec :

- > un projet d'**atelier céramique** (raku) sur plusieurs journées, clôturé convivialement par une journée de cuisson ouverte aux autres structures de l'Institution.



- > des **camps** et des journées d'**activités sportives** (raquettes, ski, luge),
- > des courts séjours hors mur, appelé « **Break aventure** », organisés en fonction des projets thérapeutiques individuels,
- > le programme « **demain** », mesure visant l'insertion développée par la structure de Puissance L.



## Le mot du **médecin** responsable

2017 a été l'occasion d'initier un mouvement de réflexion autour des spécificités des prises en charge addictologiques par produit, notamment pour le tabac, l'alcool et le cannabis.

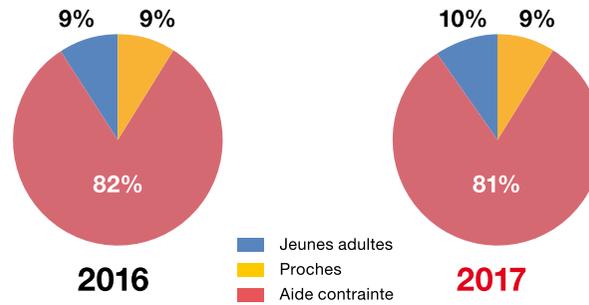
Les secteurs résidentiels sont confrontés aux consommations d'**alcool**, avec des problématiques finalement assez similaires et des objectifs individualisés, malgré des cadres en partie différents. Un sondage auprès des collaborateurs a mis en évidence le besoin d'une formation spécifique en alcoologie, autour des enjeux actuels sur les consommations à risque et abus d'alcool. Cette réflexion aboutira en 2018 à une formation interne avec le Prof Daepfen.

Concernant le **tabac**, une démarche participative avec le CIPRET a débuté par une information et sensibilisation, tant de la direction que de l'ensemble des employés et résidents à la question du tabagisme. Elle se poursuivra en 2018 par une orientation des fumeurs volontaires vers le Service de tabacologie du CHUV et une mise à disposition à choix durant deux à trois mois d'une cigarette électronique ou de produits de substitution du tabac.

Le **cannabis**, quant à lui, demeurant encore une substance illégale, une simple autorisation de consommer n'est pas envisageable. Une réflexion sur nos pratiques nous a conduit à nous focaliser sur les conséquences des consommations, sur l'utilisateur et son projet, ainsi que sur le groupe.

Dr Juan Lopez, psychiatre-psychothérapeute,  
médecin-référent du Levant

## Evolution de la clientèle du CAP



## Evolution des activités du CAP en chiffres

2016	2017	
290	<b>286</b>	Nouvelles demandes dont
133 (45.8 %)	<b>118</b> (41.3 %)	ont débouché sur une demande de suivi
288	<b>333</b>	Clients
1'462	<b>1'461</b>	entretiens individuels
48	<b>23</b>	entretiens couple/famille
53	<b>84</b>	réseaux
974	<b>1'059</b>	prélèvements urinaires
29	<b>22</b>	Tribunal des mineurs : séances d'éducation à la santé
210 (307)	<b>161</b>	mineurs présents (convoqués)
81	<b>188</b>	Prévention des addictions : interventions en classe
1'502	<b>3'557</b>	nombre d'élèves concernés



En outre, l'inauguration au CTR d'une **nouvelle cuisine** permet aux résidents de confectionner des plats pour la communauté et d'animer des ateliers dans un espace convivial et moderne. Les espaces intérieurs de la maison (salles de loisirs, de sport et de réunion) ont été réameublés et décorés afin de **rendre les lieux plus chaleureux**.

Pour CASA, 2017 a été une année charnière avec l'arrivée d'une nouvelle responsable et l'intégration de nouvelles collaboratrices.

Le taux d'occupation a été optimal et constant durant l'année, ce qui a permis un bon fonctionnement dans les deux structures résidentielles.



## Le **Soleil Levant** est entré dans la filière psychiatrique vaudoise

Le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le Soleil Levant est entré dans la nouvelle **filière psychiatrique vaudoise** avec le statut d'établissement psycho-social médicalisé (EPSM\*). Sa mission : la **réduction des risques** et l'engagement dans le suivi. Sa spécificité : offrir une **prise en soins somatiques** à des personnes atteintes de troubles psychiatriques et de problèmes d'addiction.

Tout au long de l'année, les demandes d'admission ont confirmé le besoin de ce type d'accueil. La Centrale cantonale d'information et de coordination psychiatrique a débuté son activité au 1<sup>er</sup> juin 2017 et répartit désormais au mieux les demandes et les places dans les quarante établissements de la filière. Cette dernière a choisi le modèle du rétablissement. Ainsi, au Levant, la formation interne, théorique pratique, en lien avec les situations des résidents s'est poursuivie, et renforcée avec l'utilisation d'outils ad hoc qui permet de proposer cette offre aux résidents.

Avec un taux d'occupation approchant le 100% et **une équipe solide**, le Soleil Levant poursuit son évolution en toute sérénité et confiance.

> ESE = établissements socio-éducatifs avec une approche psycho-éducative, dont CASA et le CTR de La Fondation du Levant

> EPSM = établissement psycho-social médicalisé, dont le Soleil Levant.

Conseil de Fondation

M. Stéphane Manco  
Président et membre du bureau  
Directeur général de Démarche  
société coopérative.

Mme Viviane Prats  
Vice-présidente et membre du bureau  
Professeure de la Haute-Ecole du  
travail social et de la santé EESP

M. Guy Burnens  
Membre du bureau - Chef division  
étranger du Service de la Population  
du canton de Vaud

M. Yves Christen  
Ingénieur civil, ancien conseiller  
national

M. Stéphane Costantini  
Militaire de carrière

M. Laurent Contat  
Suppléant du Premier Procureur du  
Ministère public de Lausanne

M. Giovanni Intignano  
Premier juge de paix du district de  
Lausanne

Mme. Line Guillod  
Pédopsychiatre, co-directrice de  
DÉPART

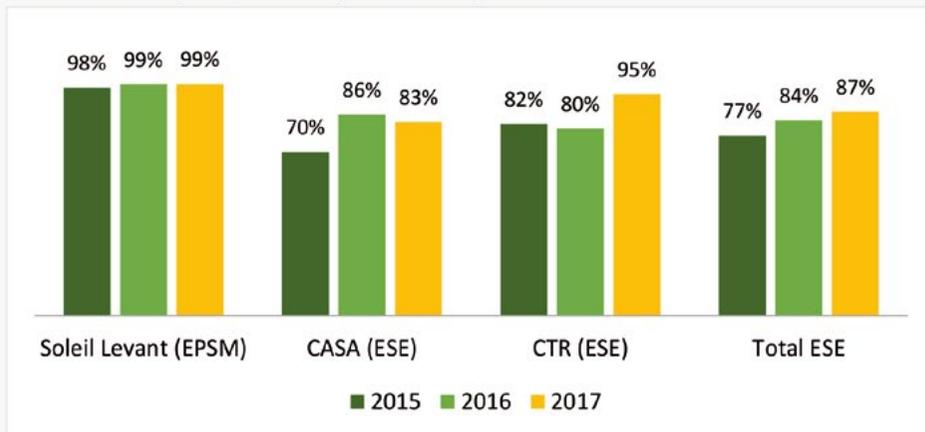
M. Laurent Rigoli  
Expert-comptable diplômé, Moore  
Stephens, Lausanne

Coordination et textes :  
Francine Cretaz  
Graphisme :  
Jean-Pierre Dattner  
Impression : Atelier Olbis  
Edition juin 2018

**Taux d'occupation**

L'occupation des trois programmes résidentiels de la Fondation du Levant a été conforme au budget. La faible baisse constatée à CASA est provoquée par l'impossibilité d'utiliser temporairement deux chambres suite à des dégâts d'eau.

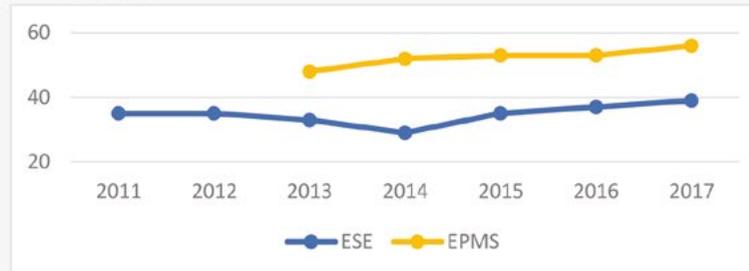
Soleil Levant: 12 places, CASA: 17 places, CTR: 10 places.



EPMS établissement psycho-médicosocial | ESE établissement socio-éducatif  
Le budget pour l'EPMS est de 98% et de 85% pour l'ESE  
Source : nombre de journées facturées

**Âge moyen**

L'âge moyen à CASA et au CTR est de 39 ans et de 56 ans pour le Soleil Levant. Ce dernier n'a enregistré que 3 sorties en 2017: l'âge moyen augmente en conséquence.



Source : résidents ayant séjourné dans les trois centres  
Remarque : le Soleil Levant est devenu un EMS en 2013, puis un EPMS en 2017

**Cantons de provenance**

Cantons de provenances des résidents:  
Vaud : 91%, Genève 7%, Fribourg 1%, et Berne 1%

La part de résidents en provenance d'autres cantons est en constante diminution.

Source : résidents ayant séjourné dans les trois centres

**Durée des séjours**

Pour l'ESE la part des séjours de plus d'une année reste stable entre 2016 et 2017. L'augmentation du nombre de séjours de 6-12 mois est due à l'implémentation du modèle du rétablissement permettant de poursuivre l'accompagnement de personnes malgré leurs difficultés. Pour le CTR, l'augmentation significative des séjours de 3-6 mois est liée aux projets de réinsertion.



Source : les résidents ayant quitté le centre durant l'année en cours, les résidents présents en début et en fin d'année